



## Protocole de sécurité et de santé COVID-19

En complément du protocole de sécurité et de santé établi par la fédération FLASSA le présent protocole interne du PLD servira comme ligne de conduite supplémentaire au sein du club et afin de pouvoir garantir un encadrement adéquat lors de nos séances d'entraînements.

Les membres participants aux différentes activités sont tenus de respecter les différentes consignes. Le non-respect de celles-ci entraînera une exclusion aux activités.

### Généralités

Les mesures sanitaires introduites depuis le début de la pandémie du Covid-19 restent en vigueur.

Il s'agit des principes suivants :

- distanciation physique
- port du masque (ou d'un dispositif couvrant le nez et la bouche)
- hygiène des mains
- éviter de partager du matériel (bouteilles d'eau, masque, tuba, détendeur, etc.)

### Entraînements piscines

- les participants devront porter un masque ou tout autre dispositif couvrant le nez ou la bouche lorsqu'il se rendent dans les vestiaires et ce jusqu'au début de l'activité (mise à l'eau) ;
- le port du masque devra également être garantie dans les vestiaires ;
- les vestiaires en commun seront utilisés au maximum par 10 personnes, une répartition adéquate devra se faire dans les vestiaires disponibles (2 hommes et 1 dames au sein d'Aquasud) ;
- le temps passé dans les vestiaires sera limité au strict minimum ;
- le port du masque ne s'applique pas dans la douche mais seulement une douche sur 2 pourra être utilisé pour garantir une certaine distance ;
- pendant l'activité sportive, ni le port du masque, ni les mesures de distanciation ne s'appliquent aux membres participants, indépendamment du nombre de personnes impliquées ;
- le matériel de location du club devra être nettoyé et désinfecté.